

Association des producteurs de
Viande séchée du Valais IGP
Case postale 96
1964 Conthey



**VIANDE SÉCHÉE
DU VALAIS WALLISER®
TROCKENFLEISCH**

CONVENTION

Entre

Association des producteurs de Viande séchée du Valais IGP

et

Nom : Prénom :

Adresse : NP et Lieu :

Nom de la boucherie :

Le soussigné s'engage à représenter l'Association des Producteurs de Viande Séchée du Valais IGP et à diffuser le message de l'IGP (mise en évidence du logo + message lié à l'IGP) et à distribuer les prospectus "Viande séchée du Valais IGP" lors de foires ou manifestations hors Valais auquel il participe.

En contrepartie, l'association lui versera un montant de Fr. 150.-- par jour de présence dans ces foires ou manifestations. (Jusqu'à concurrence de la moitié de la cotisation liée au kg de viande salée.)

Nom de la manifestation et lieu :

Date du au

Présence individuelle Regroupement sur un Espace AOP-IGP

Le matériel mis à disposition par l'Association suisse pour la promotion des AOP/IGP et par l'Association des producteurs de viande séchée du Valais IGP qui est utilisé est le suivant :

Brochures d'information Rollscreen Viande séchée du Valais IGP
 Prospectus Viande séchée du Valais IGP
 Autres :

Le soussigné s'engage à représenter l'Association des producteurs de Viande séchée du Valais IGP pendant la manifestation mentionnée ci-dessus. Un espace de son stand est consacré pour disposer le matériel promotionnel de l'Association. Les visiteurs sont informés des garanties offertes par le signe IGP.

Pour bénéficier de cette aide, une demande préalable devra être transmise au secrétariat de l'association ainsi que des documents (contrats, factures, photos etc.) prouvant la participation à la manifestation citée ci-dessus.

Lieu et date : _____ Signature : _____

L'Association des producteurs de Viande séchée du Valais IGP

Lieu et date : _____ Signature : _____